

Dépôt : Gusty Graas

20.11.2024

Motion

La Chambre des Députés,

considérant

- sa résolution déposée en séance plénière le 20 novembre 2024;

invite le gouvernement

- à réaffirmer publiquement son soutien à la défense de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains en Azerbaïdjan, en réponse aux préoccupations exprimées par les différentes organisations internationales et les organisations non gouvernementales ;
- à examiner des mesures diplomatiques visant à encourager la levée des sanctions injustement imposées aux parlementaires membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), dont les parlementaires luxembourgeois Octavie Modert et Yves Cruchten ;
- à soutenir activement les initiatives appelant à la libération immédiate et inconditionnelle des personnes actuellement détenues en Azerbaïdjan pour des raisons politiques ;
- à promouvoir dans ses relations bilatérales et multilatérales avec l'Azerbaïdjan, notamment en marge de la COP29 qui se tiendra à Bakou du 11 au 22 novembre 2024, en intervenant diplomatiquement pour soutenir la société civile indépendante et le droit à la liberté de réunion pacifique ;
- à inscrire à l'ordre du jour du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dont le Grand-Duché exercera la présidence à partir du 13 novembre 2024, les préoccupations relatives à la défense de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains en Azerbaïdjan.

GRAAS GUSTY

MOJAR LUMIN

Fred Kemp

Sau Tousson

TAINA BOFFERDING

Sven CLEMENT

